



Direction de l'Action Educative

☎ 01.30.72.38.32

Ermont, le 1^{er} avril 2021

Madame, Monsieur,

Suite au discours du Président de la République, les écoles seront fermées à compter du mardi 06 Avril et un enseignement à distance est prévu par le personnel de l'Education Nationale. Les enfants des personnels prioritaires seront pris en charge par les enseignants du 06 au 09 Avril 2021.

A ce titre, la commune organise un accueil des enfants des personnels dits prioritaires pour cette même période durant les temps péri et extrascolaires (le matin de 7h15 à 8h20 ; le midi, temps de restauration, le soir de 16h30 à 19h15 et le mercredi de 7h15 à 19h15). Ainsi, la restauration sera assurée pour ces enfants et l'étude dirigée ne sera pas organisée.

Cet accueil sera établi au sein de l'accueil de loisirs Paul Langevin (4 rue Paul Langevin – 01.34.15.23.92 – paullangevin.centredeloisirs@ville-ermont). Les locaux du groupe scolaire Maurice Ravel seront également mobilisés afin de limiter au maximum le brassage des enfants.

Afin d'organiser les conditions d'accueil de votre enfant, un premier état des besoins a été effectué ou sera effectué par téléphone. Cet échange téléphonique ne vaut pas inscription ou réservation. Seuls les enfants dont au moins un des responsables est considéré comme personnel prioritaire et l'autre ne peut télétravailler, pourra être accueilli à Paul Langevin.

A ce titre, je vous remercie d'effectuer votre inscription accompagnée des justificatifs employeurs et le planning de vos besoins sur la boîte mail education@ville-ermont.fr au plus tard le **vendredi 2 avril 2021 à 14H**. Les services consommés seront facturés conformément aux tarifs en vigueur.

Comptant sur votre compréhension, les services municipaux restent mobilisés à vos côtés.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.


Xavier HAQUIN

Maire d'Ermont
Conseiller Départemental
du Val d'Oise